

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 5 Décembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 5 Décembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 29 Novembre 2022

Présents : CHAVANT Philippe ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELANNE Julien ; DELAPORTE Fabrice ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : DUMAS Daniel

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur MATIGOT Jean-Roland
Monsieur PIRON Cédric donne pouvoir à Monsieur ROUGEOT Patrick

Membres : 27
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2022-196

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution TERCILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de TERCILLAT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

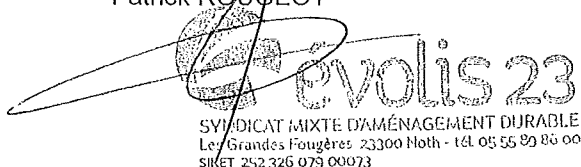
- De fixer la contribution de la commune de TERCILLAT :

Montant	Opérations
7 874,63 €	Entretien de la végétation (ED-221003-2466CF - entretien complet des haies du 29/09/22 au 21/10/22)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : - 9 DEC. 2022



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Le / Grandes Fougères 23300 Noth - Tél 05 55 09 86 00
SIRET 252 326 079 00073